



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 86570

Texte de la question

Une affirmation issue des centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC), dans une présentation à la 13e conférence annuelle sur les rétrovirus (CROI) a dernièrement suscité la curiosité et un espoir. En effet, il apparaîtrait qu'une injection quotidienne d'un cocktail de deux antirétroviraux utilisés couramment pour traiter des séropositifs aurait dernièrement permis de protéger des macaques rhésus contre une infection par le virus du sida. Bien que très préliminaires, les résultats de cette recherche américaine montreraient qu'un traitement préventif avec ces deux antirétroviraux serait possible pour éviter une infection par les contacts sexuels. Cette expérience aurait été conduite sur une douzaine de macaques rhésus dont six ont été traités avec du Tenovir (TDF) et de l'Emtricitabine (FTC). Cette combinaison aurait donc in fine apporté une protection de 100 % contre le virus du sida qui, dans ce cas, était une combinaison des versions humaines et de celle du singe (SHIV). Toutefois, les CDC auraient précisé que les études actuellement en cours devraient permettre de savoir si les résultats de l'étude animale peuvent se répéter sur les humains. Commentant les résultats de cette recherche, certains chercheurs auraient affirmé que les personnes sachant avoir un risque élevé d'être infectées pourraient ainsi un jour être en mesure de se protéger en prenant une simple pilule quotidienne. Compte tenu de l'importance de ces derniers développements dans la lutte contre le sida, affection au combien meurtrière, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui indiquer son sentiment et ses intentions à leur sujet, notamment dans le cadre de la recherche française contre ce virus et l'approche prophylactique préventive envers de dernier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86570

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2006, page 1769